

L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCAÇON

Siège social : 12 avenue de la Gare 33740 Arès
05 56 60 08 27 – 06 13 57 88 92
amisdulittoral.fr



octobre 2017 n° 84

EDITORIAL

Comme tous les ans, vous trouverez dans ce bulletin d'octobre le compte-rendu de notre assemblée générale du mois d'août.

Vous y verrez que notre association, faute de demande de la part de ses membres, s'est maintenant complètement détournée de l'organisation de visites guidées et sorties programmées. On peut le regretter, mais il faut en prendre acte.

Par contre la présence de nombreux jeunes aux conférences de Messieurs Florian Ganthi et Mathis Cognat, et le caractère animé des débats sur le devenir du littoral lors de l'assemblée générale, montrent à l'évidence que nos membres, notamment les plus jeunes et les associés récents, recherchent un lieu d'action collective pour s'informer, peser, agir face aux défis des modifications profondes de notre environnement. C'est particulièrement net pour le milieu marin, mais vrai aussi pour les problèmes d'urbanisme ou de saturation automobile.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur les conférences du mercredi 9 août de Florian Ganthy et Mathis Cognat tous deux chercheurs à l'IFREMER. Le sujet en était les herbiers de zostères et la dynamique sédimentaire. Les participants ont, à certains moments,

peiné à suivre et à tout comprendre, mais l'intérêt était là, tellement la matière était riche et personne n'était reparti déçu. Un grand merci à tous deux, et à Madame Isabelle Auby, sommité reconnue des zostères, qui nous avait honoré de sa présence.

Le plan de gestion dont l'élaboration par le Parc Naturel Marin (PNM) a occupé l'essentiel de son activité durant les deux premières années de sa création, a été sévèrement critiqué lors de notre assemblée générale. L'avis de l'association formulé sur le site des consultations publiques du Ministère de l'Environnement est reproduit dans ce bulletin. Il est temps que le PNM revienne à sa mission de base : être le lieu où s'élabore une gouvernance globale, être un pilote dans l'avion, là où régnait une multitude d'acteurs s'ignorant les uns les autres (c'est du moins ce qu'avaient compris ceux qui, comme les Amis du Littoral, ont milité pour sa création).

Nous terminerons cet éditorial en rappelant que les retardataires doivent payer leur cotisation avant la fin de l'année et qu'ils peuvent le faire par virement internet. Que ceux qui reçoivent encore le bulletin par courrier et souhaiteraient le recevoir en ligne n'oublient pas de communiquer leur adresse mail.

Michel Gautier



Captures d'écran d'une vidéo prise en juin 2017 à partir d'un drone piloté par Christophe Ploux. Cette vase argileuse rend le paysage de marée basse, lunaire. Pas de zostères. Le vert est celui des spartines.

1. L'estran au large des Quinconces, 2. L'estran au sud de Claouey © C. Ploux

Avis des Amis du Littoral Nord Bassin sur le plan de gestion du PNM

Déposé sur le site des consultations publiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire
en septembre 2017

Les Amis du Littoral Nord Bassin émettent deux remarques de fond sur le plan de gestion élaboré par le PNM.

1. Le plan dessine une image du parc à 15 ans. Il s'agit donc d'un véritable plan stratégique. Comment définir une image crédible à 15 ans si un chemin pour y parvenir n'a pas été identifié. Toute analyse stratégique moderne associe en permanence la cible (15 ans) et le ou les chemins reconnus qui la rendent possible. Sans une telle démarche le plan devient abstrait et sans portée pratique. Quel est par exemple l'intérêt de cibler la reconstitution de la surface des herbiers alors qu'aucun moyen pour y parvenir n'existe ?
2. Pour être efficace un plan stratégique doit définir quelques priorités concrètes. Elles doivent être élaborées par consensus et sont nécessaires à l'action. Pour agir il faut savoir par où commencer et sur quoi se mobiliser. Rien de tel dans ce document où toutes les finalités se retrouvent au même niveau. Ce document se veut tellement complet (rien n'est oublié) qu'il est inopérant vis-à-vis de l'action.

Les Amis du Littoral Nord Bassin considèrent justement qu'une des priorités du PNM devrait être le devenir du

littoral Nord Bassin. L'envasement et le comblement des estuaires côtiers menace la pérennité des mouillages et des ports. C'est toute l'activité maritime du littoral qui est menacée, l'estran se transformant déjà en schorre à certains endroits. Si rien n'est fait, pourra-t-on encore dire dans quelques dizaines d'années que les communes du Nord Bassin sont maritimes et balnéaires ? Le PNM peut-il rester insensible à une forte réduction du volume hydraulique du Bassin alors que son maintien conditionne l'ouverture des passes.

Le document « Le devenir du Littoral Nord Bassin » qui a été adressé au PNM en début d'année (sans réaction de sa part hormis un simple accusé réception) a été présenté à l'assemblée générale des Amis du Littoral Nord Bassin du 10 août dernier et unanimement approuvé. C'est au PNM de piloter en son sein ce type de démarche sur les problèmes majeurs.

Ajoutons que si le PNM avait adopté une démarche d'association de l'image à 15 ans et des chemins pour y parvenir, et des priorités, il serait rentré tout de suite dans l'action, alors que depuis 2 ans il est aux abonnés absents. D'où l'impatience et le désarroi de beaucoup de ceux qui ont œuvré pour sa création.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 août 2017

Le jeudi 10 août 2017 à 20h30, le président Michel Gautier ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie pour leur présence le représentant du maire d'Andernos et les présidents et délégués des associations amies. Après approbation du rapport d'activité et du bilan financier, l'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Madame Françoise Weeber et de Monsieur Michel Janin.

Le Président donne ensuite la parole aux personnes présentes dans un débat qui s'organise autour des thèmes principaux du rapport d'activité.

L'envasement du Bassin

Comme l'an dernier pas de grande tempête cet hiver et pas d'arrivée massive de vase fluente sur notre littoral mais la situation ne s'améliore pas : les estuaires côtiers continuent à se boucher, mettant en péril la pérennité des mouillages côtiers. Les zostères marines ne sont plus présentes que dans le fond des grands chenaux et les zostères naines sur les « terres » restent très parsemées

voire absentes sur des zones entières proches de notre littoral. L'eau du littoral reste de ce fait toujours aussi turbide.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises le SIBA et l'IFREMER sur ces sujets. Quels dragages pour sauver les mouillages côtiers ? Où déposer les produits de dragages ? Aucune solution n'est jamais entièrement satisfaisante et des compromis sont nécessaires.

Le Président rappelle que l'Association a engagé une importante réflexion sur la question prioritaire **du devenir du littoral Nord Bassin**. Face à l'envasement et au comblement des esters côtiers, qui menacent la pérennité des mouillages et des ports, c'est toute l'activité maritime du littoral qui est menacée avec un trait de côte qui, en quelques dizaines d'années peut reculer d'un demi mille. Pourra-t-on encore dire que nos communes sont maritimes ?

Un document synthétique et tourné vers l'action a été établi. Il a été inséré dans notre bulletin du mois de juin. Il propose que, face à cette évolution si rapide de l'écosystème, un large débat soit organisé au sein du Parc Naturel Marin entre tous les acteurs impliqués dans l'aménagement de ce littoral avec une réponse aux quatre questions suivantes :

- Où allons-nous ?
- Que voulons-nous ?
- Comment atteindre nos objectifs ?
- Quelles sont les conditions pour y parvenir ?

Le document apporte sans attendre la réponse de l'Association aux 4 questions. Pour atteindre nos objectifs de continuer à pratiquer les activités nautiques sur notre littoral, nous pensons indispensables.

- La continuation des recherches sur les causes de la régression des zostères.
- La continuation des recherches d'hydrodynamique sédimentaire.
- La continuation des études de modélisation de l'hydraulique et des courants de marée dans le Bassin.
- La programmation des dragages indispensables.
- L'éradication des spartines dans les zones critiques avec des moyens lourds.

La condition pour y parvenir est l'obtention d'un consensus entre tous les acteurs avec l'émergence d'une volonté politique de tous à ne pas rester passif devant cette évolution funeste de notre littoral. Le PNM a vocation à être le lieu de ce consensus.

Le document a été adressé fin février aux maires d'Arès, Andernos et Lanton et au Parc Naturel Marin. Les maires ont réagi positivement. Le PNM a indiqué qu'il ne pouvait pas prendre position tant que son plan de gestion n'était pas établi. Nous regrettons ce refus du PNM de s'emparer, sans attendre, d'un problème qui devrait être une de ses priorités, car la nature, elle, n'attend pas, et parce que les conclusions du débat sur le devenir du littoral Nord Bassin devraient normalement figurer dans les fondements d'un vrai plan stratégique, donc du plan de gestion.

Le document est approuvé par l'assemblée.

Le Parc Naturel Marin

Le débat porte ensuite sur le plan de gestion du PNM validé par son conseil le 19 mai et soumis à commentaire public par le Ministère de l'Environnement.

Plusieurs participants prennent la parole, certains avec véhémence, pour critiquer l'absence de quelques priorités concrètes clairement exprimées, comme par exemple le maintien du caractère maritime des communes du Nord Bassin. « Document académique non tourné vers l'action. Toutes les finalités affichées sont au même niveau. Une image du Bassin à 15 ans est présentée, mais sans lien avec le présent, sans que des chemins pour y parvenir aient été esquissés et reconnus possibles. Pourquoi cette absence du PNM de la vie concrète depuis deux ans. A-t-il abandonné toute ambition de gouvernance ? »

Le Président a mandat pour apporter le commentaire de l'Association à l'enquête du Ministère.

La collaboration avec Les Amis des Plages d'Arès

Le Président rappelle que nous avons maintenant une participation croisée entre nos deux associations et il salue la présence du Président Gilles Larrue. Nous avons participé à la matinée d'arrachage de spartines du 29 octobre et à l'assemblée générale du 9 mars. Nous invitons les Amis du Littoral à participer activement à ces campagnes que les Amis des Plages d'Arès organisent avec beaucoup de professionnalisme.

Le projet de contournement routier EST

La position constante de l'Association a été réaffirmée : le contournement routier n'est pas la solution à la saturation routière. Il y a lieu de retenir une solution alternative à la voiture. La mise à l'étude d'un véritable transport en commun en site propre avec utilisation de la plateforme départementale de l'ancienne voie ferrée est urgente.

Recrutement de nouveaux membres

Comme cette année, nous continuerons à être présents au forum des associations d'Andernos et Arès, et à la fête du Club Nautique d'Arès.

Après avoir remercié les assistants pour leur écoute et leur participation, le Président clôture la séance à 22 h.





© C. Ploux

Une zone de mouillage d'Arès

Cotisations annuelles : Possibilité de règlement par prélèvement automatique. La Banque Postale

BIC : PSSTFRPPBOR

Code IBAN : FR76 2004 1010 0101 3258 9M02 245

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

E-mail :

membre	individuel	couple
jeune	5 €	
soutien	5 €	
actif	12 €	18 €
bienfaiteur	30 €	45 €

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale.

les courriers devront être adressés exclusivement à :
Françoise Weeber 12 avenue de la gare 33740 Arès